



© Ph. M.

AMIS ? ENNEMIS ? RELATIONS ENTRE MÉMOIRES

On a beaucoup parlé et écrit sur les mémoires de groupe (associations d'anciens combattants, d'ex-résistants, de réfugiés, de survivants, communautés, minorités, diasporas) en limitant leur rapport et leur histoire à des conflits, des « guerres », des concurrences, des stratégies d'occultation ou de mise sous silence à tel point que ces termes sont devenus les lieux communs d'une *doxa* sur la mémoire collective.

En effet, il y a eu *La Concurrence des victimes* de Jean-Michel Chaumont, titre tapageur publié à La Découverte en 1997, issu d'une thèse universitaire se réclamant des réflexions d'Axel Honneth (*La Lutte pour la reconnaissance*, 1992). Le livre est un peu critiqué. Pierre Bouretz, dans *Esprit*, souligne la présence excessive d'expressions batailleuses issues du marketing. On est effectivement étonné de lire « que, de prime abord, il n'y a rien de ragoûtant à voir des groupes se disputer la palme des plus grandes souffrances », ou que « la compétition pour le statut de victime par excellence peut être réduite à la vaine quête d'un prestige déplacé » (Chaumont, 1997, p. 13). D'autres titres suivent : *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire* (2008), recueil codirigé par Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson, dans lequel la plupart des vingt-deux communications portent des titres citant le lexique guerrier : affrontements, polé-

miques, mémoires victorieuses, défaites et, bien sûr, concurrences. L'ouvrage est accompagné par un numéro spécial de la revue *Hermès* du CNRS sur, cette fois-ci, *Les Guerres des mémoires dans le monde*, codirigé par les mêmes auteurs que Marc Ferro a rejoints. En 2011, Armand Collin publie *La Concurrence mémorielle* de Geoffrey Grandjean et Jérôme Jamin, suivi, l'année suivante de *Shoah, génocides et concurrence des mémoires* de Dominique Vidal aux éditions du Cygne. Liste non exhaustive.

Malgré le souci d'interroger, de problématiser, voire de théoriser les rapports entre mémoires de groupe, c'est l'ensemble du phénomène qui s'en trouve rivé à cette interprétation. D'un aspect, voici que l'on dégage une généralité, un caractère dominant et le reste passe à la trappe. De même que pour la périodisation en histoire, ce n'est pas que ces dynamiques conflictuelles n'existent pas entre groupes mémoriels ou sociaux, bien évidemment, mais les y réduire constitue une erreur méthodologique qui se pare d'un discours scientifique. Les acteurs d'une telle récurrence, pour ne pas dire obstination, interrogent. L'on peut se demander si ne se niche pas là un rêve de batailler, et qu'en convoquant le lexique approprié, ce soit par inférence que la réalité s'en trouve reconstruite à l'image de cette pugnacité sous laquelle pourrait couvrir une grande inquiétude. Peut-être faut-il se dire que cette attitude reflète les signes du désarroi de la recherche, en particulier, et de la pensée spéculative, en général, devant les violences de masse du XX^e siècle (de la guerre des tranchées aux violences coloniales, des bombardements des villes aux génocides). Se manifeste alors une sorte de besoin compulsif d'apporter des réponses, ou d'y croire au point de les convertir en lieux communs, donc, de les partager

comme une pensée entendue et, surtout, attendue. Au-delà de quoi, on peut aussi voir là l'avatar de débats qui sont régulièrement venus animer la scène intellectuelle entre singularité ou unicité de la Shoah et comparatisme, aussi bien aux États-Unis, en Israël qu'en France, alors qu'en Allemagne cela avait plutôt tourné autour de l'*Historikertreit* et de ses suites.

Quelques voix se démarquent : « Une mémoire doit-elle en chasser une autre ? », demande Myriam Revault d'Allonnes dans *Le Monde* du 13 août 1998. Après avoir mentionné dès les premières lignes de son *Multidirectional memory* (2009), les propos de Walter Benn Michaels et de Khalid Muhammad opposant à la mémoire des six millions de Juifs assassinés, celle des « 600 millions » (*sic*) de noirs disparus, Michael Rothberg s'emploie fort brillamment à réfuter leurs arguments pour, mettant en évidence que les mémoires se nourrissent l'une de l'autre et se coconstruisent, poser les principes de sa théorie de la « mémoire multidirectionnelle » qu'il développe à travers des études de cas et d'œuvres des deux côtés de l'Atlantique, de l'après-guerre à notre contemporain. Dans un entretien accordé à *Témoigner entre histoire et mémoire* (n° 106, mars 2010), il déclare : « J'ai découvert que l'un des problèmes résidait dans un préjugé d'après lequel les mémoires sont en

quelque sorte en guerre les unes contre les autres et que cette guerre se transforme en une compétition où seul un des camps peut prévaloir [...] Ce que j'ai vu, au contraire, c'est précisément une interaction productive qui au lieu de diminuer la mémoire, l'augmentait, et c'est cette sorte d'interaction qui m'a amené à inventer le terme de mémoire multidirectionnelle, parce que les mémoires circulent véritablement, rebondissant en un va-et-vient à travers les traditions, les identités et, en quelque sorte, à travers les périodes historiques et les frontières nationales. »

En 2011, Nicole Lapierre publie *Causes communes. Des Juifs et des Noirs*, annonçant d'emblée qu'elle prend « résolument le contre-pied de cette triste dérive appelée “concurrence des victimes”, trop vite présentée comme une évidence. ». Elle mène une relecture des relations entre groupes ou communautés juives et noires avec d'autres exigences et un corpus différents que ceux de Rothberg, faisant ainsi que les deux ouvrages se complètent. Elle propose, en guise de conclusion, un « éloge de l'empathie » qui n'est pas très éloigné de l'esprit qui anime *Multidirectional memory*. Avec une intention qui, cette fois, n'est pas réconciliatrice, c'est en ...

Malgré le souci d'interroger, de problématiser, voire de théoriser les rapports entre mémoires de groupe, c'est l'ensemble du phénomène qui s'en trouve rivé à cette interprétation. D'un aspect, voici que l'on dégage une généralité, un caractère dominant et le reste passe à la trappe.

... 2009 qu'Hasia Diner jette un pavé dans la mare avec *We Remember with Reverence and Love: American Jews and the Myth of Silence after the Holocaust, 1945-1962*. Elle conteste ainsi un autre lieu commun : la non-prise en compte du génocide des Juifs après-guerre. De même qu'entre Rothberg et Lapierre, on trouve dans le livre de François Azouvi un écho, appliqué à la scène française, à la démarche d'Hasia Diner. En 2012, Azouvi publie *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*. « Il s'agit de mettre en évidence que les Français n'ont été ni sourds ni muets quant à l'extermination des Juifs », déclare-t-il. « Non, il ne leur a pas fallu trente ou quarante ans pour accepter de saisir le plus grand crime de l'histoire. ». Le livre ne suscite que des débats périphériques : il bouscule trop frontalement l'édifice de la *doxa* sur le silence d'après-guerre. Dix ans auparavant, on pouvait déjà lire ces trop discrètes lignes écrites dans *Consciences* – au pluriel – *de la Shoah* : « Sauf à entretenir une argumentation communautariste ou à se laisser leurrer par la force de sa présence actuelle, l'histoire du génocide des Juifs, avant sa reconnaissance, n'est pas réductible à un long et homogène recouvrement, encore moins à une occultation intentionnelle » (Mesnard, 2001, p. 13).

C'est en s'inscrivant à la suite de ces initiatives et exigences critiques que s'est tenu, à la Maison Heine à Paris, les 18 et 19 janvier 2013, le colloque « États des lieux de la

mémoire », organisé par la Fondation Auschwitz et le Collège international de philosophie. Ce dossier reprend une partie des communications qui y ont été données. Il est cependant ouvert par un entretien avec Olivier Luminet, qui n'a pas participé à la rencontre, répondant pour ainsi dire à la nécessité de porter l'interrogation sur ce laboratoire mémoriel (et politique) nommé « Belgique » – même si certains et la mémoire qu'ils se sont construite pour prétexte en réfute l'unité, voire l'existence légitime et le nom même. Après quoi l'on peut lire le texte de Danielle Rozenberg qui retrace comment les constructions mémorielles ont, dans un premier temps, été mises en attente par le régime de transition démocratique de l'après-franquisme. Étonnante réalité émergente d'un passé qui, en différé, occupe aujourd'hui la société espagnole autant que les provinces autonomes, bien que persiste l'impression d'une unification excessive des mémoires comme si, face au franquisme, ne pouvait se présenter qu'un camp de Républicains ayant digéré tous les autres mouvements et obédiences. Après quoi, Catherine Brun propose un parcours de la construction des mémoires de la guerre d'Algérie, des deux côtés de la méditerranée, chacune recelant ses oublis, ses arbitraires, ses lenteurs, ses réajustements alors que, finalement, la France semble toujours aussi peu touchée par cette histoire. Elle expose comment prennent forme ces processus aux trois niveaux politique, littéraire et artistique, et universitaire. Le texte de Meïr Waintrater expose un remarquable montage alterné du rapport aux génocides des Juifs et des Tutsis. Il en vient à la question du négationnisme qui, jusque-là, n'avait pas été abordée par les précédentes communications. C'est le seul papier sans iconographie, parce que l'on ne peut mettre

de l'image partout quand, a fortiori, l'imagination bute sur ce qui a eu lieu. C'est bien d'imagination, mais accueillie et déployée par le théâtre, dont parle Christian Biet en rappelant qu'à la suite des Guerres de religion, bain de sang alors sans précédent en Occident, c'est un décret d'oubli qui a été le geste politique le plus censé pour calmer les esprits. Or, précisément, sous la chape royale, l'art s'est ressaisi et s'est donné pour tâche d'aller représenter la cruauté par les détours dont il a seul, sinon le secret, du moins la maîtrise. Biet part de ce que le théâtre a produit au début du XVI^e siècle pour méditer sur ce que la scène donne à voir après-Auschwitz. Quant à Philippe Mesnard, il s'attache à proposer une lecture – contenant en soi un programme – de l'identité des groupes mémoriels et des récits qui les fondent à partir de la question de l'action, de l'héroïsme et de la prise en compte, conditionnelle, de la vulnérabilité. Sans périodiser, sans revenir sur l'interaction des groupes mémoriels, il pose les bases d'une économie des représentations de la violence.

On pourrait croire que ces différents cas reviennent tous, toute chose égale par ailleurs, à une même question d'identité, que toutes les violences sont assorties – ou indexées – à une mémoire.

Ce dossier ne prétend pas à l'exhaustivité. Déjà, *Témoigner entre histoire et mémoire* a consacré de nombreuses pages aux mémoires espagnole et italienne (les n° 110 de septembre 2011 et 112 de juin 2012), aux tabous de l'histoire allemande (le n° 113 de septembre 2012), à l'exposition *Passé coloré famille en guerre* qui, pertinente et dérangeante à la fois, a eu lieu à l'abbaye Saint-Pierre de Gand de novembre 2010 à avril 2011 (le n° 111 de décembre 2011). Les sujets foisonnent : mémoires diasporiques du génocide arménien auxquelles la revue consacra un dossier en 2015, mémoire de l'immigration turque en Allemagne, mémoires à l'Est et ses constructions entre domination et terreur *versus* nostalgie communiste (*Ostalgie* pour les Allemands de l'ex-RDA), mémoires des expulsions de Pologne, d'ex-Tchécoslovaquie, de Hongrie et de Yougoslavie connues sous l'expression *Flucht und Vertreibung* (1944-1949), mémoires du rapatriement des Harkis – ces deux derniers événements s'étant soldés par des carnages sans nom –, mémoires des minorités d'Amérique du Nord, mémoire de l'esclavage, etc. On pourrait croire que ces différents cas reviennent tous, toute chose égale par ailleurs, à une même question d'identité, que toutes les violences sont assorties – ou indexées – à une mémoire, ce serait là encore figer et réduire la complexité et la richesse de ce qui se joue entre elles – ces mémoires –, entre eux – ces groupes – et la société où ils émergent, se configurent et se reconfigurent. ■